

# Fédération Nationale des Infirmiers



**La FNI salue les annonces de Frédéric Valletoux pour valoriser la profession infirmière et veillera au respect de ses engagements.**

Paris, le 15 avril 2024. Le ministre délégué à la Santé et la Prévention a formulé ce week-end, dans une interview à la *Tribune du dimanche*, **des annonces importantes pour valoriser la profession infirmière**. La mobilisation de la Fédération nationale des infirmiers et infirmières (FNI) ces dernières semaines et son action intense auprès de l'Exécutif, pour une meilleure reconnaissance de la profession, a ainsi permis d'obtenir des avancées significatives inscrites dans une feuille de route assortie à un calendrier.

Le ministre s'est en effet engagé à faire évoluer la loi et à créer une consultation en soins infirmiers avec un droit à certaines prescriptions. Il a également affirmé sa volonté de « *donner du contenu* » au statut d'infirmier référent, un statut que la FNI défend depuis plus d'une décennie et qu'il est urgent de mettre en place.

Sur la question des indus, qui constitue une source d'inquiétude majeure et de mécontentement pour les IDEL, le ministre a confirmé ce qui avait été révélé par la directrice déléguée de l'Assurance maladie, Marguerite Cazeneuve, la semaine passée, à savoir la mise en place d'un groupe de travail dédié. La FNI, qui a lancé une action de protestation « *ordo-challenge* » visant à adresser au médecin conseil de la CNAM toutes les prescriptions d'actes infirmiers erronées ou mal rédigées, salue cette volonté de dialogue.

La FNI participera à ces travaux qui débuteront le 18 avril et seront menés de front avec ceux sur les prises en charges lourdes. La Fédération pèsera de tout son poids pour obtenir des mesures très concrètes sur ces deux dossiers.

Enfin, le ministre délégué s'est engagé sur l'ouverture de nouvelles négociations conventionnelles d'ici la fin de l'année, afin de fixer les modalités financières en lien avec les évolutions de compétences qui seront définies dans la loi. En tant que première organisation représentative des IDEL, la FNI y prendra naturellement toute sa part, mais appelle le Gouvernement à anticiper l'ouverture des négociations afin de faire avancer ces deux chantiers de concert.

La FNI salue l'ensemble de ces annonces qui vont permettre une valorisation de la profession indispensable pour faciliter l'accès aux de tous les patients dont les plus fragiles. Compte tenu de l'urgence à agir pour le système de santé et pour les infirmiers libéraux, **la FNI sera vigilante à ce que le calendrier défini soit accéléré et que les engagements pris soient respectés.**

Chaque jour qui passe est un jour de perdu pour transformer le système de santé afin de le mettre en capacité à absorber l'explosion démographique des patients dépendants et/ou atteints de maladie chronique.

Les récentes annonces montrent que le Gouvernement compte sur la profession infirmière pour franchir une nouvelle étape. La FNI appelle l'ensemble des syndicats à prendre leurs responsabilités et à se mobiliser pour construire ensemble le nouveau visage de la profession infirmière en évitant les pièges de la facilité et de la surenchère qui ont conduit les médecins dans l'impasse.

*Contact :*

*Daniel Guillerm Président*

*Portable 06 08 84 50 27*